

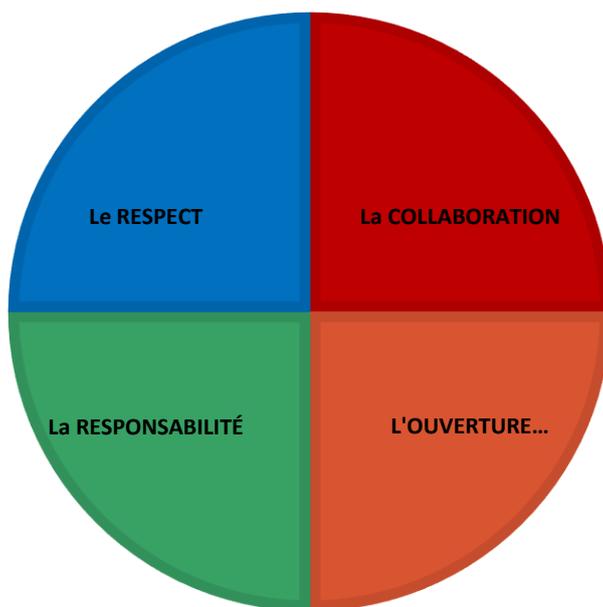
— CODE DE VIE —

2025-2026

Le Centre Lartique est d'abord un lieu d'instruction et de formation mais aussi un milieu de vie. Ce code de vie rappelle qu'il est important de se doter de conditions favorables à l'accomplissement personnel et professionnel.

Afin de favoriser un environnement éducatif de qualité et un climat propice à l'apprentissage, il est essentiel que chacun s'engage à respecter le code de vie ainsi que les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la charte des droits et libertés :

- le Québec est une société francophone.
- le Québec est une société démocratique.
- les femmes et les hommes sont égaux.
- les Québécoises et les Québécois ont des droits et des responsabilités.
- le Québec est une société laïque.



	<p>CIVISME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le respect et la politesse sont obligatoires. • Entretenez des contacts sains avec vos collègues. • Aucune intimidation, cyberintimidation, agression ou harcèlement ne seront acceptés. • Une tenue vestimentaire convenable est exigée.
	<p>ENVIRONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gardez votre environnement propre. • Vous serez tenu responsable des dommages matériels causés au Centre. • Utilisez les bacs verts dans les classes pour le recyclage du papier propre seulement.
	<p>CIGARETTE - DROGUE - ALCOOL - SOLLICITATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur ou sur le terrain du Centre. • Il est interdit de posséder, consommer ou de distribuer des drogues ou de l'alcool dans le Centre ou sur le terrain du Centre. • Il est interdit de vendre des produits dans le Centre ou à l'extérieur.
	<p>COMPORTEMENT EN CLASSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit de filmer, de prendre des photos ou d'enregistrer sans consentement écrit. • Il est interdit de diffuser des images ou des paroles sans consentement écrit. • Il est interdit d'utiliser un téléphone cellulaire, un ordinateur portable ou une tablette sans l'accord de l'enseignant. • Copier ou tricher entraîne un échec.
	<p>ASSIDUITÉ et PONCTUALITÉ – RÈGLEMENT DU MIFI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors d'une absence, informez votre enseignant par courriel ou via TEAMS et fournissez une pièce justificative au secrétariat à l'adresse : c-lartigue@csgm.qc.ca • En cas d'absences répétitives, Votre dossier scolaire sera fermé dans les cas suivants : Élèves à temps plein : après 5 jours d'absences (consécutifs ou non) sans justificatif valable Élèves à temps partiel : après 3 jours d'absences (consécutifs ou non) sans justificatif valable • Important : Même avec des justificatifs valables, votre dossier peut être réévalué et fermé si les absences sont trop fréquentes ou nuisent à votre apprentissage. <p>Retards</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cumul des retards génère une absence. • S'ils sont fréquents, vous serez rencontré.
	<p>DOSSIER</p> <p>Signalez un changement d'adresse et de numéro de téléphone à c-lartigue@csgm.qc.ca afin de garder votre dossier à jour.</p>

Je reconnais avoir lu le code de vie du Centre Lartigue et je m'engage à le respecter,

NOM DE L'ÉTUDIANT

SIGNATURE

DATE



RÈGLES POUR LES COURS EN LIGNE

1. Vous devez avoir :

- Un ordinateur ou une tablette munie d'une caméra et d'un micro (capable de supporter l'application TEAMS).
- Si vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez communiquer avec le Centre.
- Un accès internet haute vitesse et stable.
- Un clavier en français.
- Des écouteurs et/ou casque d'écoute (recommandé).
- Un minimum d'habiletés technologiques.

2. Un espace de travail calme et isolé.

- Ne pas avoir d'invités ou d'enfants près de vous.
- Vous ne pouvez pas suivre le cours si vous êtes à l'épicerie, dans votre voiture, ou ailleurs !

3. Dans une classe TEAMS, la conduite est la suivante :

- Respectez l'horaire du cours auquel vous êtes inscrit;
- Fermez vos micros si vous ne parlez pas;
- Ouvrez votre caméra lorsque le professeur le demande; (En cas de refus, vous pourriez être considéré « absent » du cours)
- Répondez au professeur lorsqu'il vous parle; (En cas de refus, vous pourriez être considéré « absent » du cours)
- Les captures d'écran ou enregistrement du cours sont interdits sans l'autorisation du professeur.

4. Une participation au cours jugée insatisfaisante par l'enseignant pourra entraîner la fermeture du dossier. L'étudiant subventionné par le MIFI ou Emploi-Québec verra son dossier fermé auprès de ces 2 organismes.



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA CAPTATION DE L'IMAGE ET DE LA VOIX SANS ENREGISTREMENT

Identification de l'élève

Nom :

Prénom :

Niveau scolaire :

Nom de
l'établissement :

- Pour l'élève mineur (titulaire de l'autorité parentale) :

Je _____ consens à ce que l'image et la voix de mon enfant nommé ci-haut soient captées dans le cadre du ou des cours à distance organisés par son ou ses enseignant(e)s de son école à l'aide de la visioconférence TEAMS ou d'un autre outil de présentation. Je comprends que mon consentement s'applique si cette captation est visible uniquement en direct, par l'enseignant(e) et les autres élèves du groupe concerné et que ladite captation n'est ni enregistrée ni conservée.

- Pour l'élève majeur :

Je _____ consens à ce que mon image et ma voix soient captées dans le cadre du ou des cours à distance organisés par mon ou mes enseignant(e)s de mon école à l'aide de la visioconférence TEAMS ou d'un autre outil de présentation. Je comprends que mon consentement s'applique si cette captation est visible uniquement en direct, par l'enseignant(e) et les autres élèves du groupe concerné et que ladite captation n'est ni enregistrée ni conservée.

En foi de quoi, j'ai signé ce document en date du _____

Nom du titulaire de l'autorité parentale
(écrire en lettres moulées)

Signature

Nom de l'élève
(écrire en lettres moulées)

Signature